



PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'Isère
Pôle risques technologiques
Unité SEVESO plateformes

GRENOBLE, le 29 avril 2020

N. Ref : 2020

Affaire suivie par :Claire-Marie NGUESSAN
Tél. : 04 76 69 34 11
Courriel : claire-marie.nguessan@developpement-durable.gouv.fr

OBJET : *Suites de la visite d'inspection du 15 avril 2020*
PJ : *Rapport de l'inspection des installations classées*

Monsieur le directeur,

J'ai effectué, le 15 avril 2020, une visite d'inspection inopinée sur votre site de Le-Pont-de-Claix.

Cette inspection portait sur les porter à connaissance en cours d'instruction (pilote de Carbonate de Lithium et réduction de l'activité de raffinage).

En application de l'article L.514-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe une copie du rapport que je transmets au préfet du département de l'Isère.

Sauf réserve motivée de votre part sous un délai de quinze jours par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4°, L.124-1, L125-1, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, le présent courrier sera publié sur le site Internet de l'inspection des installations classées.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma sincère considération.

Le chef du pôle Risques Technologiques

Claire-Marie NGUESSAN

Copies : SGi, chrono RT

Monsieur le directeur
Société EXTRACTHIVE CHEMICALS PRODUCTS
Plate-forme chimique Le-Pont-de-Claix
Rue Lavoisier – CS 10017
38 801 LE-PONT-DE-CLAIX